Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 10

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lègues à son rucher et à les faire profiter de son expérience en matière apicole dont il connaît toutes les arcanes.

Pointage : 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 9, 10 = 135 points.

Médaille d'or avec félicitations du jury.

Médaille de la Fédération des sociétés d'agriculture.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Ali Montandon (1876-1956)

La Section des Montagnes Neuchâteloises a le pénible devoir d'annoncer le décès de M. Ali Montandon, un de ses plus vieux et fidèles membres.

C'est à l'âge de 80 ans qu'il s'est éteint paisiblement, après 55 années de sociétariat dans la même société.

Ali Montandon était un apiculteur expérimenté et possédait aux environs des Ponts-de-Martel une exploitation très bien tenue d'une quarantaine de ruches.

En 1951 il fêtait successivement trois grands anniversaires, ses noces d'or, 50 ans dans la même fabrique, et ses 50 ans dans l'apiculture.

Dévoué à la cause apicole, il fut pendant une dizaine d'années inspecteur des ruchers des grandes vallées de La Sagne et des Ponts-de-Martel, ainsi que de La Brévine. Il eut aussi ses revers en apiculture : son rucher fut presque complètement anéanti par l'éboulement d'un grand mur. Les maladies, la loque et l'acariose ne l'épargnèrent pas non plus, mais comme un vrai apiculteur digne de ce nom, toujours il repartait avec courage.

Je vous conterai un souvenir cuisant de sa carrière apicole : En 1933, un voiturier fut chargé d'aller quérir sa récolte au rucher ; par suite d'une fausse manœuvre et du terrain très incliné, cheval, char et bidons firent la culbute et plusieurs tours (surtout les bidons) et c'est environ 300 kg. de miel qui furent perdus !

Très méticuleux partout, il l'était aussi dans sa comptabilité ; c'est ainsi que l'on peut voir dans ses livres le rendement moyen annuel d'une ruche, et ceci 50 ans en arrière.

Nous gardons de ce collègue le meilleur souvenir et nous réitérons ici à ses fils et à toute sa famille notre sincère sympathie.

H. Nicolet.

Communiqués

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse Noséma : Les apiculteurs désirant faire partie de cette caisse d'entraide sont priés de verser la somme de Fr. 0.30 par colonie au compte de chèques IV b. 1655, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 novembre, dernier délai,

Rappel : Quelques inspecteurs des ruchers n'ont pas encore retourné les quittances des non-membres au caissier qui se recommande vivement et vous remercie.

Le caissier.

Comptes rendus

Côte neuchâteloise

Une vingtaine de personnes, dames et messieurs, ont eu l'excellente idée d'assister à la visite du rucher de notre secrétaire et cher collègue, M. Jean-Pierre Gobbo, situé à l'entrée sud de Montmollin. La plupart d'entre eux se rencontrent régulièrement à toutes nos séances.

Si chaque visite de rucher présente toujours un vrai plaisir aux fidèles participants, celle du 5 août 1956 produisit non seulement du plaisir et de l'intérêt à plusieurs points de vue, mais également et surtout un émerveillement pour chacun. Je n'hésite pas à prétendre que l'on trouvera peu ou pas de ruchers aussi bien placés et dans un état aussi luxueux dans tout le canton et probablement dans toute la Suisse romande. A part les 24 ruches DB logées dans un superbe pavillon en bois construit par une maison bien connue de la région, M. Gobbo possède une cinquantaine de ruches isolées à droite et à gauche du pavillon. A peu d'exception près, tout le matériel est neuf et malgré le terrain en forte pente, l'accès de chaque ruche est excessivement aisé grâce aux soins apportés par ce jeune et très actif apiculteur. Au bas de l'emplacement des ruches, M. Gobbo a fait construire un superbe laboratoire en béton, partagé en deux, soit un petit vestibule (pour la réception des commandes, comme il nous disait en plaisantant), et un laboratoire proprement dit avec extracteur Radial pour 16 cadres de hausses ou 4 cadres de corps de ruches, mû par un moteur électrique avec vitesses réglables et marches avant et arrière. Deux tables couvertes de Formica, dont une avec un grand récipient en aluminium, avec grille sur fond incliné, robinet et chevalet pour désoperculer les cadres ; l'autre avec balance de 10 kg. pour le remplissage des boîtes à miel et le collage des étiquettes. Une grande balance plate destinée au pesage de chaque hausse avant et après l'extraction des cadres. De cette manière, M. Gobbo dispose de données très exactes pour la statistique à laquelle il voue un soin particulier.

Une grande porte basculante (comme pour garages) permet un déchargement du sucre de nourrissement et un chargement du miel en bidons très facile. Suivant la mode du jour, l'heureux propriétaire a peint lui-même en différentes teintes ce laboratoire lui donnant ainsi un aspect très plaisant.

En terminant la démonstration et les explications, notre hôte et sa très aimable et vive épouse poussaient la gentillesse et la générosité si loin qu'ils nous offraient de nombreuses bouteilles d'un excellent cru du pays et des sandwiches à profusion. Aussi, M. Jeandupeux, au nom des participants enchantés de cette première et, espérons-le, pas la dernière visite, exprimait à Mme et M. Gobbo, en termes choisis, les très vifs remerciements de toute l'assistance.

Je me permets de leur réitérer ces remerciements et de certifier tout le plaisir que nous avons eu en leur compagnie. Nous les félicitons tous deux de leur œuvre commune qui nous fait envie, et souhaitons que l'avenir leur apportera la récompense bien méritée.

Au nom des participants privilégiés :
W. KAISER, caissier.

Convocations

Section de Lausanne

Convocation

Les membres de la section sont informés que les séances amicales mensuelles recommenceront le samedi 20 octobre à 20 h. 30 précises, au restaurant de La Cloche, 1er étage, Grand-Pont, Lausanne. Le comité compte que les membres et amis de lea section assisteront nombreux à cette reprise de contact.

M. Maurice Subilia, vice-président, fera un reportage différé mais vécu du Congrès universel d'apiculture à Vienne, avec projections de clichés en couleurs. M. Subilia est un fin observateur ; venez lui faire plaisir.

Le Comité.

Société Genevoise d'Apiculture

Convocation

Réunion mensuelle, le lundi 8 octobre 1956, au local, rue de Cornavin 4. Café de la Grappe genevoise, 20 h. 30 précises.

Sujet : 1. Les travaux du mois ; 2. Compte rendu des démarches faites pour la lutte contre l'acariose et la levée du ban dans le canton.

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Convocation

La réunion qui devait avoir lieu en septembre, dû être renvoyée pour cause imprévue. Elle a été fixée au dimanche 7 octobre prochain à 14 h. 30 à l'Hôtel du Bœuf à St-Ursanne.

Le comité a fait appel à M. Thürler, président de la Fédération vaudoise, qui voudra bien nous dire les erreurs que trop souvent l'on commet en apiculture.

Vu l'importance de cette causerie, le comité compte sur une forte participation à cette réunion. Que chacun réserve ce dimanche 7 octobre et vienne applaudir le conférencier du jour.

Le Comité.

Nous achetons au comptant

MIEL SUISSE

SCHAAD et Cie S.A., denrées coloniales en gros, **BALE 1.**

A vendre 1 rucher de 50 ruches peuplées, système **Ritter D.B.** et **B.J.** avec tout le matériel sauf l'extracteur. Le rucher pourrait éventuellement rester sur place à Cerniaux, sur Gléresse, Berne. Le tout est à vendre en bloc ou séparément. S'adresser à **A. Stähli, fils, Aegerten près de Bienne.** Tél. (032) 7 47 63.